



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

centres de lutte contre le cancer

Question écrite n° 52397

Texte de la question

M. André Gerin attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le déficit qu'entraîne le poste des traitements contre le cancer pour les hôpitaux publics et privés. Le coût des médicaments est élevé. Les traitements sont nombreux et différents selon le type de cancer. La chimiothérapie et l'immunothérapie représentent une dépense de 2,8 milliards de francs. Comme ces traitements ne sont pas ou peu pris en charge par le budget de la nation, le déficit se creuse pour les hôpitaux. Avec l'arrivée de nouveaux médicaments améliorant la survie des malades, il faudrait dégager 2 milliards de francs pour 2001. Il lui demande quelles mesures entend prendre le Gouvernement pour répondre à ce besoin urgent de santé publique.

Données clés

Auteur : [M. André Gerin](#)

Circonscription : Rhône (14^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52397

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2000, page 5858